

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Réflexion: La gratuité, existe-t-elle vraiment pour les personnes handicapées utilisant le transport adapté ?

De : Amanda Cox <rmuta.direction@gmail.com>

Envoyé : 29 février 2024 09:35

À : Amanda Cox <rmuta.direction@gmail.com>

Objet : Fwd: Réflexion: La gratuité, existe-t-elle vraiment pour les personnes handicapées utilisant le transport adapté ?

Bonjour à vous tous,

La gratuité, existe-t-elle vraiment pour les personnes handicapées utilisant le transport adapté ?

D'après les appels téléphoniques que je reçois quotidiennement, non !

Pourquoi ?

Je m'explique :

Scénario: Moi, personne handicapée résidant dans la MRC des Maskoutains, j'appelle pour réserver un transport pour le lundi à 10h00 pour un retour sur appel à 14h00 (durant les heures de gratuité) ... eh bien d'abord je dois réserver ce transport le vendredi précédent avant 12h00.

Lundi arrive est le transport arrive à 09H45. Suivant les règles de la procédure MRC, si vous n'êtes pas dehors: « **nous vous demandons d'être prêt 10 minutes avant l'heure prévue d'embarquement. Si vous n'êtes pas prêt à l'arrivée du véhicule, le chauffeur ne pourra pas vous attendre et devra repartir** ».

Revenons au scénario en question :je demande un transport pour 10h00 ; le transport arrive à 9h45 ; je dois être dehors à attendre (*ce qui est un tout autre problème puisque le transport adapté est un service porte-à-porte*) 10 minutes avant 10h00 - 9h50. Mais le transport est là à 9h45. Je manque mon transport, mon transport gratuit et je reçois une pénalité de 10\$ pour un transport en blanc. De plus,mon rendez-vous est médical ; je ne peux pas le manquer, je dois donc commander un taxi normal, à mes frais (25\$+) et je sais que je serai en retard. Ce qui signifie probablement que mon médecin ne me recevra pas et que je dois maintenant payer un taxi pour rentrer chez moi car je ne peux pas réserver un transport adapté le même jour.

MAIS attendez ! Ce n'est pas tout.

Si j'avais eu un accompagnateur (obligatoire et donc un transport gratuit quelle que soit l'heure du transport) mon accompagnateur se voit AUSSI facturer les 10\$ de transport en blanc.

Comment le sais-je ? Parce que j'ai moi-même payé 20\$ (2 transports en blanc pour le même transport)

hier matin pour une utilisatrice qui a vu son service suspendu pour un "apparent" transport en blanc qui aurait eu lieu il y a plus d'un an. Les procédures de la MRC :

1. ***Un appel est fait par le personnel de la MRC afin d'aviser la personne qu'un transport en blanc pourrait être engendré et que si tel est le cas, une facture sera émise. Par la même occasion, nous vérifions si le retour est annulé.***
2. ***À chaque mois, la facturation des transports en blanc est effectuée et adressée aux usagers concernés.***

Le montant de la pénalité pour un transport en blanc est de 10 \$ chacun, avec un délai de paiement de 30 jours de calendrier à partir de la date de facturation. Une suspension de service est immédiate à la date d'échéance en cas de non-paiement.

Pourquoi un an plus tard ???? Dans ce cas, l'utilisateur avait besoin d'un transport pour faire son épicerie . Elle s'est vu refuser son DROIT au transport pour un événement qui s'est produit, ou non, il y a plus d'un an !

Allons plus loin :

Le droit de pallier un handicap est en fait un droit. Qu'il s'agisse d'un fauteuil roulant, d'un chien guide, d'une canne blanche, ... ce sont des outils pour pallier un handicap ; on ne peut pas les refuser.

Un accompagnateur est aussi un moyen de pallier un handicap.

Ma question est la suivante : si je rate, avec mon chien guide (le chien d'assistance de ma fille pese 120lbs), le transport que j'ai réservé, que ce soit par ma propre négligence ou celle du transporteur, est-ce que mon chien recevra aussi une facture de 10\$ pour le transport en blanc ?

Qu'en est-il de ma chaise roulante ? Le chien et la chaise roulante prennent plus de place qu'un humain dans la plupart des cas. Mon fauteuil roulant recevra-t-il une facture de 10\$?

J'espère que non. Mais alors, l'accompagnateur est-il facturé ?

Ne s'agit-il pas d'une forme d'exploitation ?

C'est un mot très fort : exploitation.

Mais, en examinant le scénario, à quoi cela ressemble-t-il pour vous ?

Je préfère de loin parler plus de "mauvaise gestion"... mais cela changera-t-il ? Comment cela peut-il changer ? Allez-vous aider vos concitoyens à changer cela ?

Car les utilisateurs en ont assez d'être traités de la sorte. Le nombre d'appels que je reçois pour cette raison est inconcevable, mais vrai.

J'ai rencontré la députée Chantal Soucy, hier, et j'ai discuté de ce sujet, ainsi que d'autres. Je ne permettrai pas que cette situation perdure et j'espère qu'en tant qu'élus, vous les soutiendrez pour qu'ils obtiennent l'équité en matière de transport dans cette région.

Respectueusement,

AMANDA COX
DIRECTRICE GÉNÉRALE

À la défense des droits
depuis

35 ANS

Regroupement Maskoutain des Utilisateurs du Transport Adapté

  www.rmuta.org  rmuta.direction@gmail.com
 450-771-7723  307-1195 rue Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3K6

 SEMAINE QUÉBÉCOISE
de la déficience
intellectuelle

J'AI
MA
PLACE! I BELONG



Le contenu de ce message ainsi que du ou des fichiers qui y sont joints est strictement confidentiel et destiné exclusivement à son ou sa destinataire. Si vous n'êtes pas cette personne, nous attirons votre attention sur le fait qu'il est strictement interdit de copier, de faire suivre ou d'utiliser les informations contenues dans ce courriel. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous remercions de nous le faire savoir.

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Une belle grande nouvelle pour Imprimerie CIC !

De : Daphnée Roy <daphnee@technopub.ca>
Envoyé : 19 février 2024 15:58
À : Service des loisirs Ville de Saint-Pie <loisirs@villest-pie.ca>
Objet : Une belle grande nouvelle pour Imprimerie CIC !

Can't read or see images? [View this email in a browser](#)

Bonjour,

C'est avec beaucoup de fébrilité et d'enthousiasme que je souhaite vous annoncer une nouvelle qui me réchauffe le coeur aujourd'hui : revenir aux valeurs transmises par mon père José. Depuis les 30 dernières années, il s'est dévoué à vous offrir un service à la clientèle humain et à l'écoute, une flexibilité quant à vos demandes pour vos projets, une qualité d'exécution irréprochable à des prix compétitifs sur le marché et une communication respectueuse et transparente.

C'est dans cette optique que nous avons choisi de nous joindre à l'équipe de Technopub puisqu'ils partagent les mêmes valeurs d'entreprise. Félicia, Stéphanie, Olivier, Chantal et moi-même sommes heureux de poursuivre notre relation d'affaires avec vous. Nous travaillerons à vous offrir le service, la qualité, les prix et les délais qui répondent à vos standards comme José l'a si bien fait.

Notre engagement envers vous est le suivant :

- Offrir les mêmes procédés auxquels vous êtes familiers
- Répondre à vos soumissions ainsi que l'envoi des épreuves rapidement
- Des délais de production standards en respectant vos dates de livraison
- Un excellent service à la clientèle
- Des prix compétitifs au marché

Nos points de contact restent inchangés :

- Emplacement : 380 rue Morin, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0
- Le numéro de téléphone : 450-772-5552

- Le courriel pour vos demandes de prix et vos commandes :
projets@imprimerieicic.com

Suite à cette grande nouvelle, il me fera plaisir de répondre à vos questions et vous accompagner dans vos projets futurs.

Daphnée Roy, La dévouée

Tél. : 450-772-5552

C : daphnee@imprimerieicic.com

This email was sent by daphnee@technopub.ca to loisirs@villest-pie.ca
Not interested? [Unsubscribe](#) | [Manage Preference](#) | [Update profile](#)
Technopub inc. | 933 rue du Fédéral, Sherbrooke, J1H 5A6

PAR COURRIEL

Québec, le 6 février 2024

Madame Annick Lafontaine
Greffière
Ville de Saint-Pie
77, rue Saint-Pierre
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

N/Réf. : M606003

Madame,

Je vous informe que le règlement 274 de la Ville de Saint-Pie, par lequel le conseil décrète un emprunt de 35 000 \$, a été approuvé aujourd'hui conformément à la loi.

L'approbation de ce règlement ne dispense pas l'organisme d'obtenir, le cas échéant, tout permis, certificat, autorisation, approbation ou avis requis en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'un programme d'aide financière.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Katia Chastenay, CPA auditrice
Directrice de la normalisation,
de l'information financière et du financement

DES CHANGEMENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE DU SERVICE D'IMMIGRATION DE SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE

Saint-Hyacinthe, le 12 février 2024 – Saint-Hyacinthe Technopole annonce des changements administratifs au sein de son service d'immigration. Madame Nancy Lambert, est promue directrice tourisme et immigration et est désormais responsable de la gestion de l'équipe et des services liés à la l'attraction de main-d'œuvre et aux personnes issues de l'immigration. Ces nouvelles fonctions s'ajoutent à celle de direction de la promotion et du développement du secteur touristique qu'elle occupe depuis 2015.

Dans la réalisation de ces nouvelles fonctions, elle pourra être appuyée par madame Karen M'Bandaman qui est nommée coordonnatrice principale des services en immigration. Ayant joint l'équipe de Saint-Hyacinthe Technopole en 2021, cette dernière possède une grande expertise dans ce secteur, acquise entre autres grâce à ses nombreuses années à titre de conseillère en immigration. Elle aura la responsabilité de la prestation des services et des opérations quotidiennes de l'équipe immigration.

Ces nominations sont effectives dès maintenant.

Départ à la retraite de Mme Ana Luisa Iturriaga

Ces nouvelles désignations arrivent à la suite du départ à la retraite de madame Ana Luisa Iturriaga, le 21 décembre dernier après une longue carrière dédiée à l'immigration en Montérégie.

« Nous souhaitons remercier madame Iturriaga pour son apport à notre organisation et à notre région au cours des dernières années. Celle-ci a contribué à faire de la grande région de Saint-Hyacinthe un milieu accueillant, ouvert et inclusif, en plus d'appuyer, avec son équipe, de nombreuses entreprises en matière de recrutement de main-d'œuvre et de gestion de la diversité. De même, nous souhaitons le meilleur des succès à nos collègues dans l'accomplissement de leurs nouvelles fonctions », a souligné Karine Guilbault, directrice générale de Saint-Hyacinthe Technopole.

-30-

Source : Vanessa Marceau
Saint-Hyacinthe Technopole
(450) 774-9000, poste 1226
marceauv@st-hyacinthetechnopole.com



Communiqué

Pour diffusion immédiate

L'eau dans tous ses états

Un concours photo est lancé sur le territoire de la MRC des Maskoutains

Saint-Hyacinthe, le 19 février 2024 – À vos appareils! Le comité de bassin versant du ruisseau des Salines (CBVRS), avec le soutien du Club photo Saint-Hyacinthe et de la MRC des Maskoutains, lance aujourd'hui un premier concours de photographie dont le thème est : *L'eau dans tous ses états!*

« À travers ce concours photo, le CBVRS souhaite sensibiliser la population à l'eau et aux enjeux qui s'y rapportent, dans le but de mieux protéger cette ressource inestimable. Les membres du comité invitent tout le monde à participer, afin de permettre à tous et à toutes de découvrir une face cachée de l'eau, peu importe la forme à laquelle elle se présente à vous », indique M. Mario Hébert, président du CBVRS.

Les photos et le formulaire dûment remplis devront être soumis entre le 15 février et le 14 avril 2024.

Elles devront avoir été prises sur le territoire de la MRC, c'est-à-dire dans les municipalités suivantes, en privilégiant les trois premières qui sont incluses dans le bassin versant du ruisseau des Salines : Saint-Barnabé-Sud, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Hyacinthe, La Présentation, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Dominique, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie, Saint-Simon ou Saint-Valérien-de-Milton.

Les clichés soumis devront être transmis en format paysage et en JPEG de haute résolution, soit 300 dpi. Aucune photo ne devra être modifiée à l'aide de l'intelligence artificielle.

Un jury choisira trois photos gagnantes qui feront partie d'une exposition.

Rendez-vous sur le site Internet de la MRC pour en savoir plus à mrcmaskoutains.qc.ca.

Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez joindre M^{me} Margerie Lorrain Cayer au 450 774-3141, poste 3157.

- 30 -

Source : Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca



MRC des Maskoutains
Comités de bassin versant maskoutains
Matinées gourmandes

Communiqué
Pour diffusion immédiate

La MRC des Maskoutains, le CALQ et le MAMH appuient l'artiste Charles Prémont et l'organisme Centre des arts Juliette-Lassonde

Saint-Hyacinthe, le 22 février 2024 – La MRC des Maskoutains est fière de collaborer à l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie. Cette entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), douze MRC dont la nôtre, le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges, la Ville de Longueuil ainsi que la Table de concertation régionale de la Montérégie, en collaboration avec Culture Montérégie, a permis de distribuer 844 270 \$ aux artistes et organismes culturels de la Montérégie, dont 46 000 \$ pour notre région, pour la réalisation de projets en lien avec la communauté qui seront réalisés au cours de la prochaine année.

« Nous sommes heureux de contribuer à l'Entente territoriale de la Montérégie. Nous avons bien hâte de voir la progression de ces projets dans les prochains mois. Investir en culture, c'est également investir dans la créativité des citoyens », a mentionné M. Simon Girard, préfet de la MRC des Maskoutains.

Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de l'excellence de leur proposition et de leur adéquation avec les objectifs du programme par un jury d'artistes professionnels réunis par le CALQ. Les projets retenus sont les suivants :

***Avoir un toit* du Maskoutain Charles Prémont, reçoit une bourse de 19 000 \$**

Projet qui vise à créer et présenter une mise en lecture de, *Avoir un toit*, une pièce de théâtre documentaire sur la crise du logement en Montérégie. Selon l'auteur Charles Prémont, sans cette bourse, les chances que cette œuvre ambitieuse voit le jour s'avéraient fort minces. « Je tiens à remercier chaleureusement les partenaires de l'Entente. J'aimerais aussi souligner la vision des responsables des bibliothèques de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Brossard et de la Maison de la culture Villebon de Belœil qui m'appuient dans cette aventure ».

***Happening de la rentrée 2024* du Centre des arts Juliette-Lassonde, reçoit une bourse de 27 000 \$**

Consolidation d'un nouveau partenariat régional pour la diffusion d'une programmation en musique et en cirque au *Happening de la rentrée 2024*, tout en soutenant la relève artistique et en développant un nouveau public d'âge collégial. « Les subventions offertes aux projets culturels sont plus qu'appréciées. Le milieu culturel en a grandement besoin. Merci beaucoup au CALQ, au MAMH ainsi qu'à la MRC des Maskoutains », mentionne Jean-Sylvain Bourdelais, directeur général et artistique de l'organisme.

Il s'agissait du premier appel de projets prévu à cette entente renouvelée pour une durée de 3 ans. Ce programme soutient les projets de création, de production ou de diffusion favorisant les liens entre les arts et la collectivité de la Montérégie.

- 30 -

Source : Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)



ALIMENT' action

LE RENDEZ-VOUS DE L'INNOVATION AGROALIMENTAIRE

Avec la participation financière de :



Une présentation de :



Cité de l'innovation
agroalimentaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Aliment'Action 2024

400 LEADERS DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE RÉUNIS À SAINT-HYACINTHE SOUS LE THÈME DE L'INNOVATION

Saint-Hyacinthe, le 5 mars 2024 – Pas moins de 400 acteurs de la filière agroalimentaire québécoise qui ont répondu à l'appel de la Cité de l'innovation agroalimentaire de se réunir à Saint-Hyacinthe pour une journée de réflexion et de concertation sur l'innovation dans le cadre de l'événement Aliment'Action.

Ce premier rendez-vous québécois de l'innovation agroalimentaire, qui s'est tenu au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe le 29 février dernier, a permis des échanges sur les questions liées à la salubrité alimentaire, la durabilité et le développement de l'offre alimentaire ainsi que sur les voies pour les aborder par l'innovation. Elles ont été réalisées à travers trois grands panels de discussion auxquels ont participé une quinzaine d'experts de l'industrie.

La journée a été animée de main de maître par la nutritionniste et stratège en alimentation Isabelle Marquis, qui est également connue pour ses interventions dans les médias québécois sur les questions liées au monde agroalimentaire. Les participants ont également pu assister à une présentation de l'innovateur en chef du Québec, Luc Sirois, sur le baromètre de l'innovation pour le secteur ainsi qu'à une causerie avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne.

« Nous sommes très fiers du succès de cet événement dont l'objectif principal était de susciter des réflexions et des discussions sur l'importance de l'innovation pour la croissance de notre industrie agroalimentaire. Il nous a permis de relever différents éléments exprimés par les participants qui pourront alimenter le modèle d'affaires de la future zone d'innovation agroalimentaire. Le vif intérêt manifesté à l'égard de ce projet confirme d'ailleurs l'impulsion que pourrait donner la création de cette zone à la capacité d'innover de l'industrie alimentaire, sans doute le secteur le plus stratégique de l'économie québécoise », a souligné le président de la Cité de l'innovation agroalimentaire, Sylvain Fournaise.

L'événement a mobilisé des acteurs de l'ensemble des chaînons de la filière agroalimentaire, de la production jusqu'à la mise en marché de produits alimentaires. Bien que la moitié des participants aient été des dirigeants ou des gestionnaires de l'innovation au sein d'une centaine d'entreprises privées, un grand nombre d'institutions et d'organisations québécoises dépositaires d'expertises en matière d'innovation agroalimentaire était représenté.

Ainsi, des équipes de haute direction et de recherche et/ou d'enseignement de quatre grandes universités québécoises (Université de Montréal, Université Laval, Université McGill et Université de Sherbrooke) étaient sur place en plus de celles d'autant d'institutions d'enseignement collégial de la province. De même, six Centres collégiaux de transfert technologiques, quinze centres et consortium de recherche et une vingtaine d'organisations sectorielles étaient présents.

« Il s'agit d'une démonstration fort éloquentes de la volonté des joueurs de l'industrie agroalimentaire, petits et grands, de collaborer afin d'adresser leurs enjeux communs par l'innovation. L'événement a démontré, une fois de plus, la capacité de l'écosystème d'innovation maskoutain de mobiliser les leaders de la filière et de fédérer les différentes expertises en place sur tout le territoire québécois dans son projet de zone d'innovation agroalimentaire », a ajouté Maryse Dumont, directrice de la Cité de l'innovation agroalimentaire et cheffe de projet zone d'innovation.

La réalisation d'Aliment'Action 2024 a été rendue possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec et celle de nombreux partenaires. En plus de l'Université de Montréal, Desjardins et la Ville de Saint-Hyacinthe, présentateurs officiels de la journée, l'événement compte sur l'appui de Cintech agroalimentaire, du Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) et d'Amélioration Alimentaire Québec (AAQ). De même, Investissement Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Nortera, Synor-Centre de formation et de services-conseil aux entreprises, le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ), le Cégep de Lanaudière à Joliette, Financement agricole Canada (FAC), la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, le Consortium RITA, la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université de McGill et LABPLAS.

À propos de la Cité de l'innovation agroalimentaire

Rappelons que la Cité de l'innovation agroalimentaire de Saint-Hyacinthe est l'un des premiers parcs technologiques exclusivement consacrés au secteur du bioalimentaire en Amérique du Nord. Il a été développé autour de grandes institutions de recherche et d'enseignement supérieur que sont la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, le Centre fédéral de recherche et de développement sur les aliments, l'Institut de technologies agroalimentaires du Québec et les nombreuses institutions de transfert technologique qui la compose, dont Cintech agroalimentaire. Depuis plusieurs années, elle joue, avec les différents acteurs privés et institutionnels qui composent son écosystème, un rôle de premier plan dans l'avancement et l'innovation de l'industrie agroalimentaire québécoise.

-30-

Source : Donovan St-Hilaire
Saint-Hyacinthe Technopole
(450) 774-9000, poste 1244
sthilaired@st-hyacinthetechnopole.com

EXERCICE FINANCIER 2023
SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTE-PARTS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Municipalités	Quotes-parts	APO 2020 03 RD APO 2023 01 BAC	APO 2020 03 MR APO 2023 01 BAC	APO 2020 03 MO APO 2023 01 BAC	ÉCOCENTRES	APO 2022 05 PRVIS	TOTAL	%
Acton Vale	57 592 \$	399 413 \$	99 888 \$	228 202 \$	59 472 \$	139 683 \$	984 250 \$	8,54%
Béthanie	3 162 \$	16 353 \$	4 510 \$	9 825 \$	942 \$	14 967 \$	49 758 \$	0,43%
Canton de Roxton	10 719 \$	52 426 \$	13 499 \$	33 049 \$	3 236 \$	51 651 \$	164 580 \$	1,43%
La Présentation	30 765 \$	114 515 \$	28 128 \$	71 363 \$	4 633 \$	51 586 \$	300 990 \$	2,61%
Roxton Falls	9 175 \$	65 541 \$	20 747 \$	40 890 \$	5 089 \$	546 \$	141 988 \$	1,23%
Saint-Barnabé-Sud	12 287 \$	39 775 \$	10 265 \$	24 061 \$	1 489 \$	25 200 \$	113 078 \$	0,98%
Saint-Bernard-de-Michaudville	8 652 \$	30 299 \$	7 296 \$	18 320 \$	714 \$	17 143 \$	82 424 \$	0,72%
Saint-Damase	28 752 \$	114 124 \$	29 280 \$	69 974 \$	3 646 \$	53 407 \$	299 183 \$	2,60%
Saint-Dominique	26 424 \$	122 204 \$	32 756 \$	75 371 \$	7 155 \$	34 546 \$	298 456 \$	2,59%
Saint-Hugues	15 812 \$	61 572 \$	15 686 \$	37 973 \$	1 549 \$	35 267 \$	167 860 \$	1,46%
Saint-Hyacinthe	485 291 \$	2 744 882 \$	733 464 \$	1 347 985 \$	164 806 \$	161 514 \$	5 637 941 \$	48,92%
Saint-Jude	14 347 \$	60 794 \$	14 745 \$	38 412 \$	1 246 \$	35 605 \$	165 150 \$	1,43%
Saint-Liboire	27 516 \$	130 457 \$	33 466 \$	80 094 \$	5 940 \$	62 352 \$	339 824 \$	2,95%
Saint-Louis	8 776 \$	34 316 \$	8 211 \$	21 355 \$	668 \$	23 649 \$	96 975 \$	0,84%
Saint-Marcel-de-Richelieu	8 532 \$	24 909 \$	6 765 \$	14 524 \$	349 \$	15 047 \$	70 125 \$	0,61%
Saint-Nazaire-d'Acton	10 745 \$	40 598 \$	9 904 \$	25 034 \$	1 960 \$	28 225 \$	116 467 \$	1,01%
Saint-Pie	51 452 \$	274 268 \$	70 333 \$	161 804 \$	8 507 \$	142 929 \$	709 293 \$	6,15%
Saint-Simon	15 744 \$	61 237 \$	16 312 \$	37 515 \$	2 157 \$	35 129 \$	168 094 \$	1,46%
Saint-Théodore-d'Acton	15 970 \$	75 280 \$	17 737 \$	45 625 \$	7 033 \$	48 496 \$	210 141 \$	1,82%
Saint-Valérien-de-Milton	18 294 \$	83 158 \$	20 037 \$	48 390 \$	4 056 \$	63 038 \$	236 973 \$	2,06%
Sainte-Christine	7 243 \$	38 113 \$	9 705 \$	22 708 \$	3 919 \$	40 940 \$	122 627 \$	1,06%
Sainte-Hélène-de-Bagot	16 677 \$	84 543 \$	24 709 \$	51 581 \$	1 899 \$	36 731 \$	216 140 \$	1,88%
Sainte-Madeleine	17 715 \$	107 784 \$	28 178 \$	63 452 \$	6 927 \$	94 \$	224 151 \$	1,94%
Sainte-Marie-Madeleine	27 687 \$	127 554 \$	38 540 \$	80 813 \$	3 205 \$	52 142 \$	329 941 \$	2,86%
Upton	20 671 \$	105 027 \$	27 189 \$	63 362 \$	9 403 \$	52 448 \$	278 100 \$	2,41%
Total	950 000 \$	5 009 140 \$	1 321 351 \$	2 711 685 \$	310 000 \$	1 222 333 \$	11 524 508 \$	100,00%

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains | R1222 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Carole Gaulin, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 28 février 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	21
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	22
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	23
Charges par objets	24
Excédent (déficit) accumulé	25
Avantages sociaux futurs	29

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	36
Analyse des charges	46

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (ci-après « la régie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la régie au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la régie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la régie inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la régie à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la régie ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la régie.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la régie;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la régie à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la régie à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850
Granby, 28 février 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	13 801 000	11 524 507	11 005 946
Transferts	4		2 121 101	1 867 396
Services rendus	5			
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	12 000	118 432	48 409
Autres revenus	10	10 000	30 657	10 230
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	13 823 000	13 794 697	12 931 981
Charges				
Administration générale	14	507 800	460 088	439 648
Sécurité publique	15			
Transport	16			
Hygiène du milieu	17	13 449 200	13 230 137	12 353 549
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22			
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	13 957 000	13 690 225	12 793 197
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(134 000)	104 472	138 784
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		1 751 248	1 612 464
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		1 751 248	1 612 464
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		1 855 720	1 751 248

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	2 274 042	1 795 033
Débiteurs (note 5)	2	2 703 849	3 073 827
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	4 977 891	4 868 860
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 213 085	3 216 014
Revenus reportés (note 11)	12		
Dette à long terme (note 12)	13		
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	3 213 085	3 216 014
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	1 764 806	1 652 846
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	71 156	77 358
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	19 758	21 044
	23	90 914	98 402
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	1 855 720	1 751 248
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	1 855 720	1 751 248
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	1 855 720	1 751 248

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(134 000)	104 472	138 784
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	()	()	8 290
Produit de cession	3			
Amortissement	4		6 202	5 597
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		6 202	(2 693)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		1 286	(5 496)
	13		1 286	(5 496)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(134 000)	111 960	130 595
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		1 652 846	1 522 251
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		1 652 846	1 522 251
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		1 764 806	1 652 846

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	104 472	138 784
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	6 202	5 597
Autres			
▪	3.1		
	4	110 674	144 381
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	369 978	(367 940)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(2 929)	(34 861)
Revenus reportés	8		
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12	1 286	(5 496)
	13	479 009	(263 916)
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	()	(8 290)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18		(8 290)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24		
Remboursement de la dette à long terme	25	()	()
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29		
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	479 009	(272 206)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	1 795 033	2 067 239
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	1 795 033	2 067 239
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	2 274 042	1 795 033

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La régie est constituée selon les articles 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19) et 580 du Code Municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1). Par le décret numéro 2097 du 25 juillet 2009, le mandat de la régie a été renouvelé pour une période de 20 ans se terminant le 31 décembre 2030, sous la dénomination Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

2. Principales méthodes comptables**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la régie, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

S/O

B) Comptabilité d'exercice*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la régie doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la régie pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

D) Passifs

S/O

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*Amortissement

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures	2,5%
Ameublement et équipement de bureau	de 10 à 20%
Machinerie, outillage et équipement divers	10%

Les immobilisations en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la régie de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S/O

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La régie comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la régie sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La régie détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

J) Autres éléments

S/O

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, la régie a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la régie comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la régie qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la régie doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la régie à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application rétroactive modifiée.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la régie.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la régie a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la régie avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la régie au 1^{er} janvier 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	2 274 042	1 795 033
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 274 042	1 795 033
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	2 274 042	1 795 033
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1 473 947	1 436 246
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédents affectés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 211 106	1 956 197
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	90 351	88 455
Organismes municipaux	13	400 759	1 029 175
Autres			
▪ ARPE-Québec	14.1	1 633	
	15	2 703 849	3 073 827
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	2 211 106	1 956 197
	27	2 211 106	1 956 197

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires****10. Crédeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	856 914	925 077
Salaires et avantages sociaux	42	38 021	33 716
Dépôts et retenues de garantie	43		
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	2 318 150	2 257 221
	46	3 213 085	3 216 014

Note**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance		2023	2022
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne					62	
Obligations et billets en monnaies étrangères					63	
Gains (pertes) de change reportés					64	
					65	
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66	
Organismes municipaux					67	
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68	
Autres					69	
					70	
Frais reportés liés à la dette à long terme					71 ()(
					72	

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73				
2025	74				
2026	75				
2027	76				
2028	77				
2029 et plus	78				
	79				
Intérêts et frais accessoires	80		()	(
	81				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	18 568
Autres régimes (REER et autres)	88	16 962
Régimes de retraite des élus municipaux	89	973
	90	19 541
		17 899

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	()
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102				
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104				
Autres					
▪ Infrastructure écocentres	105.1	144 756			144 756
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107				
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109				
Ameublement et équipement de bureau	110	27 952			27 952
Machinerie, outillage et équipement divers	111	10 034			10 034
Terrains	112	22 480			22 480
Autres	113				
	114	205 222			205 222
Immobilisations en cours	115				
	116	205 222			205 222
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117				
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119				
Autres					
▪ Infrastructure écocentres	120.1	99 518	3 618		103 136
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122				
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124				
Ameublement et équipement de bureau	125	18 634	2 351		20 985
Machinerie, outillage et équipement divers	126	9 712	233		9 945
Autres	127				
	128	127 864	6 202		134 066
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	77 358			71 156
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Frais payés d'avance	144.1	19 758
Autres		
▪	145.1	
	146	19 758
		21 044

Note**19. Obligations contractuelles**

La régie s'est engagée en vertu d'un contrat de location d'un local à verser une somme minimum de 16 347 \$. Ce contrat échoit en décembre 2024.

La régie s'est engagée d'après des contrats régionalisés de collecte, de transport et d'élimination des déchets domestiques, échéant de 2024 à 2026, à verser une somme de 19 128 622 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 9 007 877 \$ en 2024 et 2025 et à 1 112 868 \$ en 2026.

20. Droits contractuels

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S/O

B) Auto-assurance

S/O

C) Poursuites

S/O

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

S/O

23. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par le conseil de la régie.

25. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La régie est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la régie.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers*Risque de crédit*

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la régie est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La régie juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la régie analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la régie représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs aux 31 décembre 2023 et 2022 est de moins de un an.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la régie est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La régie est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la régie dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La régie établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an
Créditeurs et charges à payer	3 213 085 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalisations 2023	Total	Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	13 801 000	11 524 507		11 524 507	11 005 946
Transferts	4		2 121 101		2 121 101	1 867 396
Services rendus	5					
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7					
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	12 000	118 432		118 432	48 409
Autres revenus	10	10 000	30 657		30 657	10 230
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	13 823 000	13 794 697		13 794 697	12 931 981
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15					
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21					
	22	13 823 000	13 794 697		13 794 697	12 931 981
Charges						
Administration générale	23	507 800	457 738	2 350	460 088	439 648
Sécurité publique	24					
Transport	25					
Hygiène du milieu	26	13 449 200	13 226 285	3 852	13 230 137	12 353 549
Santé et bien-être	27					
Aménagement, urbanisme et développement	28					
Loisirs et culture	29					
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31					
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		6 202 (6 202)		
	34	13 957 000	13 690 225		13 690 225	12 793 197
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(134 000)	104 472		104 472	138 784

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(134 000)	104 472	138 784
Moins : revenus d'investissement	2	()	()	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(134 000)	104 472	138 784
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		6 202	5 597
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		6 202	5 597
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	()	()	()
	18			
Affectations				
Activités d'investissement	19	(3 000)	()	(3 026)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			26 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	137 000	143 650	167 800
Réserves financières et fonds réservés	22			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	134 000	143 650	190 774
	26	134 000	149 852	196 371
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		254 324	335 155

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Administration générale	2 ()(8 290)
Sécurité publique	3 ()()
Transport	4 ()()
Hygiène du milieu	5 ()()
Santé et bien-être	6 ()()
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()()
Loisirs et culture	8 ()()
Réseau d'électricité	9 ()()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()
	11 ()(8 290)
Propriétés destinées à la revente		
Acquisition	12 ()()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	13 ()()
Financement		
Financement à long terme des activités d'investissement	14	
Affectations		
Activités de fonctionnement	15	3 026
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	16	5 264
Excédent de fonctionnement affecté	17	
Réserves financières et fonds réservés	18	
	19	8 290
	20	
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	516 825	485 009	457 106
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	112 200	96 800	91 021
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	13 327 975	13 102 213	12 239 473
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9			
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13			
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14			
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		6 203	5 597
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	13 957 000	13 690 225	12 793 197

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	310 617	237 645
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 473 947	1 436 245
Réserves financières et fonds réservés	3		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	()	()
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	71 156	77 358
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	1 855 720	1 751 248
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	310 617	237 645
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	310 617	237 645
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ CSQ	12.1	20 000	20 000
▪ PRVIS	12.2	92 624	84 889
▪ Écocentres - opération	12.3	301 323	275 356
▪ Budget 2024	12.4	110 000	106 000
▪ Écocentre - relocalisation	12.5	950 000	950 000
	13	1 473 947	1 436 245
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 473 947	1 436 245

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	
	32	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 ()	()
	67	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	71 156
Propriétés destinées à la revente	69	77 358
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	71 156
		77 358
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75	71 156
		77 358
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ()	()
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ()	()
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ()	()
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ()	()
	83 ()	()
	84	71 156
		77 358

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()
Rendement espéré des actifs	85	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

La régie offre un régime à cotisations déterminées aux membres admissibles de son personnel. La participation à ce régime est facultative lorsque l'employé atteint les critères d'admissibilité. Les participants doivent verser obligatoirement une cotisation correspondant à 1 % des gains admissibles et peuvent y ajouter des cotisations volontaires. La régie verse des cotisations de 5 % des gains admissibles dans le compte établi du participant. Le compte du participant sera utilisé pour pourvoir une prestation de retraite à la retraite de celui-ci. La régie n'a pas d'autres obligations en ce qui concerne le régime de retraite en date du 31 décembre 2023.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	18 568
	110	16 962
	18 568	16 962

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6
	6	6

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	288	278
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	973	937
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	973	937

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	47		
Sécurité publique			
Police	48		
Sécurité incendie	49		
Sécurité civile	50		
Autres	51		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	52		
Enlèvement de la neige	53		
Autres	54		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		
Réseau de distribution de l'eau potable	63		
Traitement des eaux usées	64		
Réseaux d'égout	65		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	74		
Sécurité du revenu	75		
Autres	76		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	77		
Rénovation urbaine	78		
Promotion et développement économique	79		
Autres	80		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	81		
Activités culturelles			
Bibliothèques	82		
Autres	83		
Réseau d'électricité	84		
	85		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	86		
Sécurité publique			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	91		
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102		
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120		
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
Réseau d'électricité	123		
	124		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	2 121 101	1 867 396
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135	2 121 101	1 867 396
TOTAL DES TRANSFERTS	136	2 121 101	1 867 396

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Grefe et application de la loi	137		
Évaluation	138		
Autres	139		
	140		
Sécurité publique			
Police	141		
Sécurité incendie	142		
Sécurité civile	143		
Autres	144		
	145		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	146		
Enlèvement de la neige	147		
Autres	148		
Transport collectif	149		
Autres	150		
	151		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		
Réseau de distribution de l'eau potable	153		
Traitement des eaux usées	154		
Réseaux d'égout	155		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	156		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	157		
Tri et conditionnement	158		
Autres	159		
Autres	160		
Cours d'eau	161		
Protection de l'environnement	162		
Autres	163		
	164		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
Réseau d'électricité	177		
	178		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Grefte et application de la loi	179		
Évaluation	180		
Autres	181		
	182		
Sécurité publique			
Police	183		
Sécurité incendie	184		
Sécurité civile	185		
Autres	186		
	187		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	188		
Enlèvement de la neige	189		
Autres	190		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	191		
Transport adapté	192		
Transport scolaire	193		
Autres	194		
Autres	195		
	196		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
Réseau de distribution de l'eau potable	197		
Traitement des eaux usées	198		
Réseaux d'égout	199		
Réseaux d'égout			
Réseaux d'égout	200		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	201		
Matières recyclables	202		
Autres	203		
Cours d'eau	204		
Protection de l'environnement	205		
Autres	206		
	207		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217			
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219			
	220			
Réseau d'électricité	221			
	222			
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224			
Droits de mutation immobilière	225			
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228			
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229			
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	12 000	118 432	48 409
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			599
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	10 000	30 657	9 631
	242	10 000	30 657	10 230
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	45 025	39 511		37 647
Greffe et application de la loi	2				
Gestion financière et administrative	3	461 375	417 027	2 350	400 726
Évaluation	4				
Gestion du personnel	5				
Autres					
▪ Autres organismes	6.1	1 400	1 200		1 275
	7	507 800	457 738	2 350	439 648
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8				
Sécurité incendie	9				
Sécurité civile	10				
Autres	11				
	12				
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	13				
Enlèvement de la neige	14				
Éclairage des rues	15				
Circulation et stationnement	16				
Transport collectif					
Transport en commun	17				
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20				
	21				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22				
Réseau de distribution de l'eau potable	23				
Traitement des eaux usées	24				
Réseaux d'égout	25				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	2 465 600	2 415 747	2 415 747	2 385 275
Élimination	27	2 625 000	2 603 227	2 603 227	2 415 837
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	2 179 600	2 133 559	2 133 559	2 124 355
Tri et conditionnement	29	1 350 000	1 338 135	1 338 135	1 164 945
Matières organiques					
Collecte et transport	30	1 817 000	1 794 987	1 794 987	1 789 500
Traitement	31	930 000	927 671	927 671	891 131
Matériaux secs	32	661 000	618 040	3 852	621 892
Autres	33	189 000	180 174	180 174	178 416
Plan de gestion	34				
Autres	35	1 232 000	1 214 745	1 214 745	878 920
Cours d'eau	36				
Protection de l'environnement	37				
Autres	38				
	39	13 449 200	13 226 285	3 852	13 230 137
					12 353 549
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	40				
Sécurité du revenu	41				
Autres	42				
	43				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	44				
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47				
Tourisme	48				
Autres	49				
Autres	50				
	51				
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52				
Patinoires intérieures et extérieures	53				
Piscines, plages et ports de plaisance	54				
Parcs et terrains de jeux	55				
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57				
Autres	58				
	59				
Activités culturelles					
Centres communautaires	60				
Bibliothèques	61				
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63				
Autres	64				
	65				
	66				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67				
	FRAIS DE FINANCEMENT					
	Dette à long terme					
	Intérêts	68				
	Autres frais	69				
	Autres frais de financement					
	Avantages sociaux futurs	70				
	Autres	71				
		72				
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73				
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	6 202 (6 202)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Quote-part à chaque municipalité membre de l'endettement total net à long terme	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement	8
Analyse des revenus de quotes-parts de fonctionnement	9
Analyse de la rémunération	10
Analyse des revenus de transfert par sources	11
Frais de financement par activités	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17		
Ameublement et équipement de bureau	18		8 290
Machinerie, outillage et équipement divers	19		
Terrains	20		
Autres	21		
	22		8 290

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement		
Conduites d'eau potable	1	
Usines de traitement de l'eau potable	2	
Usines et bassins d'épuration	3	
Conduites d'égout	4	
Autres infrastructures	5	
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)		
Conduites d'eau potable	6	
Usines de traitement de l'eau potable	7	
Usines et bassins d'épuration	8	
Conduites d'égout	9	
Autres infrastructures	10	
Autres immobilisations corporelles	11	8 290
	12	8 290

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3			
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5			
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6			
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8			
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13			
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17			
	18			
	19			
Dette en cours de refinancement	20 ()	()
Reclassement / Redressement	21			
Dette à long terme	22			

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale	
Dettes à long terme	1
Ajouter	
Activités d'investissement à financer	2
Activités de fonctionnement à financer	3
Dettes en cours de refinancement	4
Autres	5.1
Déduire	
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme	
Excédent accumulé	
Fonds d'amortissement	6
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7
Débiteurs	8
Autres montants	9
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10
Autres	11.1
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	
Endettement net à long terme	13
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes	
Municipalité régionale de comté	15
Communauté métropolitaine	16
Autres organismes	17
Endettement total net à long terme	18
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20
	21
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24

**QUOTE-PART À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE
DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
		1.1
		2

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3		8 290
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6		8 290

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité

Code géographique	Municipalité		Montant
Ensemble des municipalités			
48005	Municipalité de Béthanie	1.1	49 758
48020	Paroisse de Sainte-Christine	1.2	122 627
48028	Ville d'Acton Vale	1.3	984 250
48038	Municipalité d'Upton	1.4	278 100
48050	Paroisse de Saint-Nazaire-d'Acton	1.5	116 467
48010	Village de Roxton Falls	1.6	141 988
48015	Canton de Roxton	1.7	164 580
54008	Ville de Saint-Pie	1.8	709 293
54017	Municipalité de Saint-Damase	1.9	299 183
54025	Village de Sainte-Madeleine	1.10	224 151
54035	Municipalité de La Présentation	1.11	300 990
48045	Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton	1.12	210 141
54048	Ville de Saint-Hyacinthe	1.13	5 637 940
54060	Municipalité de Saint-Dominique	1.14	298 456
54065	Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton	1.15	236 973
54072	Municipalité de Saint-Liboire	1.16	339 824
54090	Municipalité de Saint-Simon	1.17	168 094
54095	Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot	1.18	216 140
54100	Municipalité de Saint-Hugues	1.19	167 860
54105	Municipalité de Saint-Barnabé-Sud	1.20	113 078
54030	Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine	1.21	329 940
54125	Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu	1.22	70 125
54120	Municipalité de Saint-Louis	1.23	96 975
54115	Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville	1.24	82 424
54110	Municipalité de Saint-Jude	1.25	165 150
		2	11 524 507
Certaines municipalités			
		3.1	
		4	
		5	11 524 507

ANALYSE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	950 000	452 967	374 570
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	8			
Enlèvement de la neige	9			
Autres	10			
Transport collectif	11			
Autres	12			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	13			
Réseau de distribution de l'eau potable	14			
Traitement des eaux usées	15			
Réseaux d'égout	16			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	17	5 075 000	5 023 055	4 809 425
Matières recyclables	18	3 515 000	1 334 373	1 448 622
Autres	19	3 040 000	3 491 779	3 496 790
Cours d'eau	20			
Protection de l'environnement	21			
Autres	22	1 221 000	1 222 333	876 539
Santé et bien-être				
Logement social	23			
Autres	24			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	25			
Rénovation urbaine	26			
Promotion et développement économique	27			
Autres	28			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	29			
Activités culturelles				
Bibliothèques	30			
Autres	31			
	32	13 801 000	11 524 507	11 005 946

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	2,00	33,50	3 484,00	203 138	41 249	244 387
Professionnels	2						
Cols blancs	3	3,27	33,50	5 849,03	161 462	42 227	203 689
Cols bleus	4	2,73	20,00	4 161,03	82 719	11 986	94 705
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	8,00		13 494,06	447 319	95 462	542 781
Élus	9	36,00			37 690	1 338	39 028
	10	44,00			485 009	96 800	581 809

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	2 121 101				2 121 101
	7	2 121 101				2 121 101

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	2023	2022
Administration générale		
Greffes et application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	
	4	
Sécurité publique		
Police	5	
Sécurité incendie	6	
Sécurité civile	7	
Autres	8	
	9	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	10	
Enlèvement de la neige	11	
Autres	12	
Transport collectif	13	
Autres	14	
	15	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	
Réseau de distribution de l'eau potable	17	
Traitement des eaux usées	18	
Réseaux d'égout	19	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	20	
Matières recyclables	21	
Autres	22	
Cours d'eau	23	
Protection de l'environnement	24	
Autres	25	
	26	
Santé et bien-être		
Logement social	27	
Sécurité du revenu	28	
Autres	29	
	30	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	31	
Rénovation urbaine	32	
Promotion et développement économique	33	
Autres	34	
	35	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	36	
Activités culturelles		
Bibliothèques	37	
Autres	38	
	39	
Réseau d'électricité		
	40	
	41	

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

5

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

6

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-02-28

Nom du signataire : Carole Gaulin

Fonction du signataire : Secrétaire-trésorière

Date de transmission au Ministère : 2024-02-29

Date et heure de la dernière modification : 2024-02-16 09:12

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	13 823 000	13 794 697	12 931 981
Investissement	2			
	3	13 823 000	13 794 697	12 931 981
Charges	4	13 957 000	13 690 225	12 793 197
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(134 000)	104 472	138 784
Moins : revenus d'investissement	6 ()	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(134 000)	104 472	138 784
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		6 202	5 597
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 ()	()
Affectations				
Activités d'investissement	11 (3 000)	(3 026)
Excédent (déficit) accumulé	12	137 000	143 650	193 800
Autres éléments de conciliation	13			
	14	134 000	149 852	196 371
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		254 324	335 155

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	2 274 042	1 795 033
Débiteurs	2	2 703 849	3 073 827
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	4 977 891	4 868 860
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7		
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	3 213 085	3 216 014
	10	3 213 085	3 216 014
Actifs financiers nets (dette nette)	11	1 764 806	1 652 846
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	71 156	77 358
Autres	13	19 758	21 044
	14	90 914	98 402
Excédent (déficit) accumulé	15	1 855 720	1 751 248

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	310 617	237 645
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ CSQ	2.1	20 000	20 000
▪ PRVIS	2.2	92 624	84 889
▪ Écocentres - opération	2.3	301 323	275 356
▪ Budget 2024	2.4	110 000	106 000
▪ Écocentre - relocalisation	2.5	950 000	950 000
	3	1 473 947	1 436 245
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9		
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	()	()
Financement des investissements en cours	12		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	71 156	77 358
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	1 855 720	1 751 248

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal		
Emprunts refinancés par anticipation	3	
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	
Dette à long terme à la charge des tiers		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8	
Autres	9	
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10	
	11	

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Budget	Réalisations
			Réalisations
Fonctionnement			
Taxes	12		
Compensations tenant lieu de taxes	13		
Quotes-parts	14	13 801 000	11 524 507
Transferts	15		2 121 101
Services rendus	16		1 867 396
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17		
Autres	18	22 000	149 089
	19	13 823 000	13 794 697
Investissement			
Taxes	20		
Quotes-parts	21		
Transferts	22		
Autres	23		
	24		
	25	13 823 000	13 794 697
			12 931 981

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	507 800	457 738	2 350	460 088	439 648
Sécurité publique						
Police	2					
Sécurité incendie	3					
Autres	4					
Transport						
Réseau routier	5					
Transport collectif	6					
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8					
Matières résiduelles	9	13 449 200	13 226 285	3 852	13 230 137	12 353 549
Autres	10					
Santé et bien-être	11					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12					
Promotion et développement économique	13					
Autres	14					
Loisirs et culture	15					
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17					
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	13 957 000	13 684 023	6 202	13 690 225	12 793 197
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		6 202 (6 202)		
	21	13 957 000	13 690 225		13 690 225	12 793 197

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1		
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 ()	8 290)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4		
Affectations			
Activités de fonctionnement	5		3 026
Excédent accumulé	6		5 264
	7		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8		

Extrait du rapport financier, page S14



Ruralité maskoutaine:

terreau fertile au développement de
notre communauté



SOMMAIRE

LA DÉMARCHE

3

PORTRAIT DE LA POPULATION

4

PARTICULARITÉS

5

VIE CITOYENNE ET COMMUNAUTAIRE

6

ENJEUX ÉCONOMIQUES

7

ENJEUX SOCIOCOMMUNAUTAIRES

8

CONCLUSION

10

REMERCIEMENTS

11



La Corporation de développement communautaire (CDC) des Maskoutains, forte de son engagement auprès de 59 organismes communautaires, s'inscrit résolument dans la mission de favoriser, renforcer et soutenir le développement sociocommunautaire au sein de la MRC des Maskoutains. C'est avec une grande fierté que nous vous présentons **Ruralité maskoutaine**: terreau fertile au développement de notre communauté. Ce rapport se propose de dresser un état des lieux et de documenter les enjeux socioéconomiques ainsi que les réalités rurales spécifiques qui caractérisent le territoire de la MRC des Maskoutains.

En considération du fait que plus d'un tiers de la population (36 %) réside dans l'une des 16 municipalités situées en dehors de la ville centrale de Saint-Hyacinthe, et que ces municipalités sont reconnues comme des gouvernements de proximité, ce document se veut le fruit d'une tournée approfondie menée de mai à octobre 2023. Durant cette période, des rencontres ont été initiées avec les mairesses, maires, et directions générales de ces 16 municipalités.

Ainsi, cette initiative vise à capturer les dynamiques et enjeux propres à ces communautés rurales. Du tissu social aux défis économiques, cette tournée nous a permis d'identifier les réalités de ces municipalités, révélant leurs besoins et aspirations. Ce rapport aspire à offrir une compréhension des dynamiques locales pour orienter des actions futures propices au développement harmonieux de notre communauté.

Population du territoire de la MRC des Maskoutains



La Présentation
Saint-Barnabé-Sud
Saint-Bernard-de-Michaudville
Saint-Damase
Saint-Dominique
Saint-Hélène-de-Bagot
Sainte-Madeleine
Sainte-Marie-Madeleine
Saint-Hugues
Saint-Jude
Saint-Liboire
Saint-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu
Saint-Pie
Saint-Simon
Saint-Valérien-de-Milton

	Population	Âge moyen	Revenu médian	Taux de propriété
La Présentation	2638	38,7	45 600\$	78%
Saint-Barnabé-Sud	962	40,5	42 000\$	93%
Saint-Bernard-de-Michaudville	616	40,7	40 800\$	96%
Saint-Damase	2447	42,9	42 200\$	83%
Saint-Dominique	2741	37,4	43 200\$	90%
Sainte-Madeleine	2268	40	44 800\$	78%
Sainte-Marie-Madeleine	2876	41,1	44 400\$	96%
Saint-Hélène-de-Bagot	1650	39,1	41 200\$	73%
Saint-Hughes	1340	39,1	42 200\$	96%
Saint-Jude	1326	39	40 800\$	86%
Saint-Liboire	3036	37,8	44 400\$	90%
Saint-Louis	740	43,7	39 600\$	100%
Saint-Marcel-de-Richelieu	507	40,3	36 800\$	95%
Saint-Pie	5847	39,2	43 200\$	80%
Saint-Simon	1386	38,6	44 000\$	86%
Saint-Valérien-de-Milton	1767	40,5	39 600\$	92%

Québec

42,8

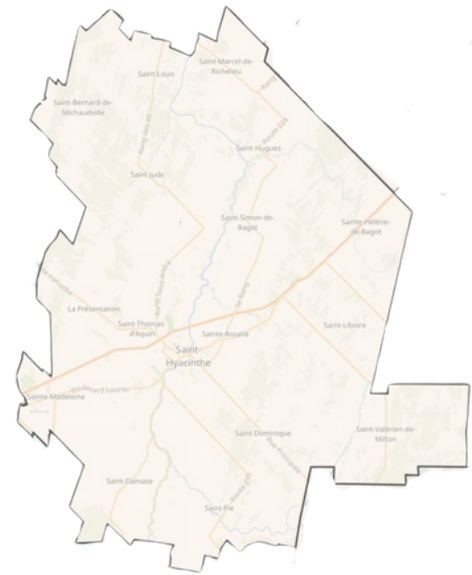
40 800\$

59,9%

Découpage territorial

La MRC des Maskoutains est née en 1981 et a une population de 91 414 personnes. Elle est composée de 17 municipalités et villes.

Une des particularités de la MRC est son découpage par rapport à la représentation électorale provinciale. Le territoire de la MRC des Maskoutains partage quatre circonscriptions électorales : Borduas, Johnson, Richelieu et Saint-Hyacinthe. Et c'est dans cette dernière que 90% de la population maskoutaine y réside.



Réseau de santé et de services sociaux

Les services publics du réseau de la santé et des services sociocommunautaires sont dispensés par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME) couvre quant à lui un très grand territoire, s'étalant de Sorel-Tracy à une partie de l'agglomération de Longueuil, en passant par les municipalités de la MRC des Maskoutains ainsi que celles de la MRC de la région d'Acton.

Le territoire maskoutain comporte un hôpital (Honoré-Mercier), deux centres d'hébergement (Andrée-Perrault et Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe) et le CLSC des Maskoutains dispose de trois points de services, dont deux situés à Saint-Hyacinthe et un situé à Saint-Jude.

Réseau communautaire

Le réseau communautaire maskoutain comporte plus de 60 organismes d'action communautaire autonome. La grande majorité des organismes sont concentrés dans la ville de Saint-Hyacinthe et sont représentés par la CDC des Maskoutains.

Commerce et industrie

La Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe fait partie des 15 plus grandes chambres de commerce du Québec et représente le dynamisme de ses 700 membres.

Saint-Hyacinthe Technopole est l'entité chargée du développement économique sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Elle assure également la promotion et le développement du tourisme, de l'activité agroalimentaire ainsi que de l'immigration.

Implication et participation citoyenne

L'implication citoyenne se manifeste principalement par le bénévolat lors d'activités ou par l'implication sur divers comités. 15 municipalités constatent une baisse significative du bénévolat particulièrement s'il demande une implication récurrente. Pour la participation citoyenne lors de séance du conseil municipal, 50% des municipalités remarquent une participation quasi nulle de leur population. Précisons que toutes les municipalités ont un lieu de rassemblement afin de favoriser la cohésion sociale.

Vie communautaire

69% des municipalités offrent un soutien financier auprès des organismes de bienfaisance, d'action communautaire et d'entraide localisés sur leur territoire.

La majorité des municipalités ont une corporation de loisirs ou un service de loisirs qui offre des activités auprès des familles. Ces municipalités disposent d'une fabrique qui offre quelques services aux citoyennes et citoyens, dont du dépannage alimentaire, un comptoir d'entraide et des activités ponctuelles.

La plupart des municipalités ont une FADOQ active qui offre diverses activités auprès des personnes âgées et l'organisation les Chevaliers de Colomb est présente dans 6 municipalités.

À l'exception de deux maisons de jeunes à Saint-Jude et Sainte-Madeleine, ainsi qu'un centre de la famille à Saint-Pie, aucun organisme d'action communautaire autonome n'est ancré dans les autres municipalités. 10 municipalités reçoivent des services sporadiques de la part d'organismes communautaires localisés à Saint-Hyacinthe.

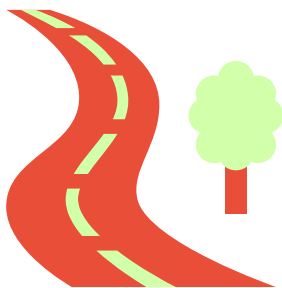
Toutes les municipalités aimeraient avoir une offre de services sociocommunautaires augmentée et diversifiée afin de mieux soutenir leur population. Elles sont prêtes à offrir des locaux gratuits pour les organismes communautaires.



Attractivité difficile

La plupart (88%) des municipalités de moins de 3000 habitants ont de la difficulté à attirer de nouvelles entreprises, en particulier les services et commerce de proximité. L'offre actuelle y est déficiente et ces municipalités n'ont pas les ressources nécessaires pour les soutenir dans leur développement économique.

L'absence d'une offre de services de proximité contribue à miner l'attractivité des municipalités et, pour certaines, à leur dévitalisation. 12,5% des municipalités ont précisé avoir un besoin important en ressources humaines et financières pour assurer leur vitalité économique.



Travaux de la voirie

31% des municipalités soulignent que l'augmentation des coûts liés aux travaux de la voirie est un enjeu financier important. Cette augmentation a pour incidence de limiter les budgets qui pourraient être alloués au développement économique et entraîne une pression supplémentaire à trouver des solutions pour palier à ces coûts.

Disparité salariale

Une disparité a été observée entre les salaires moyens des hommes et des femmes. Les femmes font en moyenne 11 190\$ de moins annuellement que les hommes. À titre comparatif, cette disparité est de 10 120\$ dans la ville de Saint-Hyacinthe. Notons toutefois que le salaire moyen est légèrement (2,88%) plus élevé que dans la ville centre.



Collaboration et mutualisation

Dans un souci d'économie et afin d'optimiser leur efficacité, la majorité des municipalités partagent des services offerts à la population et mutualisent certains de leurs travaux d'entretien. Ces collaborations sont bénéfiques dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et l'augmentation considérable des coûts liés à l'inflation.



Soins de santé

10 municipalités sur 16 (63%) n'ont accès à aucun service de santé: CLSC, GMF, pharmacie ou autres services professionnels. Les personnes résidentes de ces municipalités doivent parfois parcourir plus de 30 minutes en voiture afin d'avoir accès à un service. Cette réalité amène une préoccupation lors de situations urgentes.



Alimentation

Seulement 56% des municipalités ont une offre de service alimentaire: épicerie, magasin général et kiosque maraîcher. De cette proportion, seulement 31% ont une offre de service annuelle. Précisons que quatre municipalités (25%) sont des déserts alimentaires avec l'absence d'une offre commerciale en alimentation.

Pauvreté et précarité financière

La moitié des municipalités rencontrées constate de la pauvreté sur leur territoire, bien qu'elle soit souvent cachée et invisible. Elle se manifeste principalement à l'école ou lors des camps de jour avec des enfants et adolescents qui n'ont pas de dîner ou qui n'ont pas de vêtements adéquats; ou par le manque d'entretien des habitations.



L'inflation actuelle affecte grandement les familles qui doivent faire des choix budgétaires difficiles. Les municipalités constatent également les impacts de l'inflation par une augmentation considérable de retards de paiements des comptes d'impôts fonciers.



Transport collectif

Les municipalités ont des réserves par rapport à l'offre de transport collectif offert sur leur territoire. Le service est méconnu de la population et mal promu auprès d'elle. Le service est aussi compliqué dans son accessibilité par les différentes étapes pour y accéder.



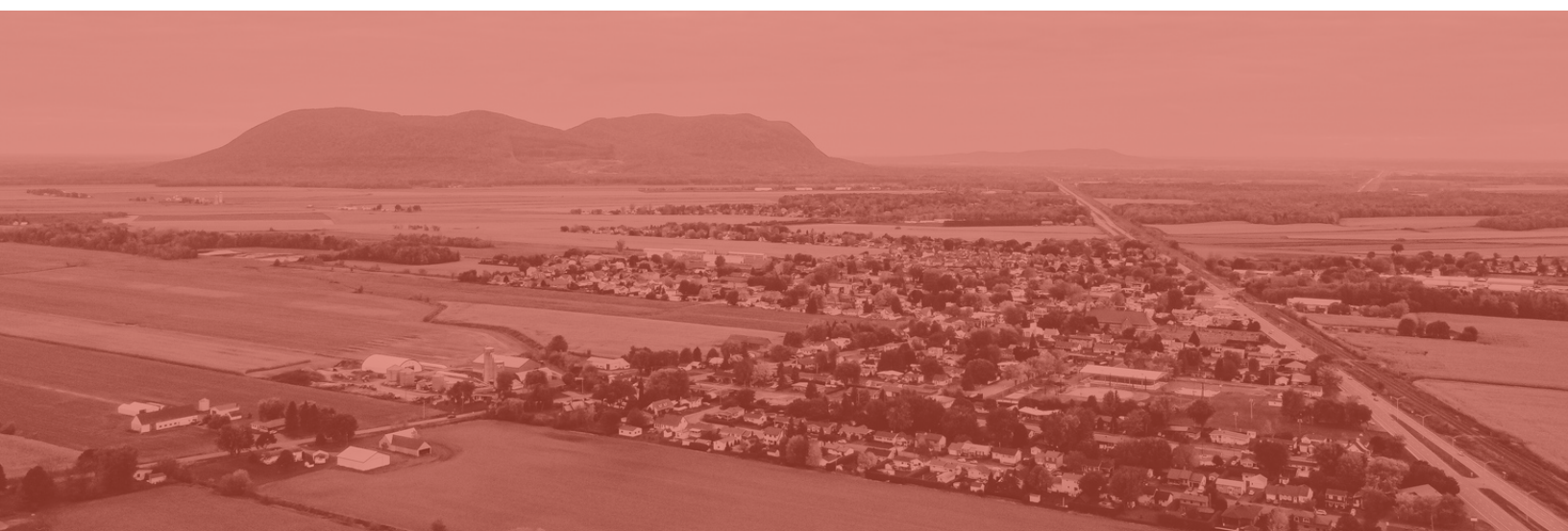
Logement

La crise du logement sévit dans les municipalités rurales et n'est pas qu'un phénomène urbain: 15 municipalités sur 16 rencontrées ont nommé avoir cet enjeu.

Selon ces municipalités, l'absence de logement s'explique en partie par les prix exorbitants des logements à Saint-Hyacinthe qui entraîne une pression sur un marché locatif des municipalités rurales déjà restreintes dans leur offre, considérant le taux élevé de propriété comparativement au nombre d'appartements disponibles sur le territoire. Saint-Hyacinthe détient 90% du marché locatif pour l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains.

L'augmentation des travailleurs étrangers, nécessaire au développement économique, amène également une pression supplémentaire. Certaines entreprises ont fait des demandes pour construire sur leur terrain des bâtiments pour pouvoir loger les travailleurs qu'elles emploient.

La majorité des municipalités ont des attentes par rapport aux travaux du comité habitation de la MRC des Maskoutains et souhaite un assouplissement des règlements actuels. L'absence de terrains zonés blancs et le processus de dézonage, par sa complexité, freinent le développement immobilier.



En conclusion, le rapport **Ruralité maskoutaine**: terreau fertile au développement de notre communauté offre un aperçu des réalités socioéconomiques de 16 municipalités de la MRC des Maskoutains. À travers une démarche engagée, nous avons exploré les divers aspects qui définissent ces communautés rurales, mettant en lumière leurs besoins, réalités et défis.

La vie citoyenne et communautaire, pilier essentiel du tissu social, fait face à des enjeux d'implication et de participation citoyenne, avec une tendance à la baisse du bénévolat récurrent. Néanmoins, chaque municipalité dispose d'un lieu de rassemblement, soulignant l'importance accordée à la cohésion sociale.

Sur le plan économique, les défis sont multiples, notamment la concentration des commerces à Saint-Hyacinthe, les difficultés d'attirer de nouvelles entreprises, et l'augmentation des coûts liés à la voirie. Les disparités salariales entre hommes et femmes demeurent présentes, bien que le salaire moyen global dans les municipalités rurales soit légèrement supérieur à celui de la ville centre.

Les enjeux sociaux, tels que l'accès limité aux services de santé et à une offre alimentaire, révèlent des réalités préoccupantes. La crise du logement, amplifiée par l'offre restreinte des logements locatifs, les prix exorbitants à Saint-Hyacinthe et le manque de souplesse dans la réglementation, nécessite une attention particulière.

De plus, la pauvreté, souvent invisible, se manifeste de manière criante dans un contexte d'inflation, impactant les familles qui arrivent difficilement à joindre les deux bouts.

En matière de mobilité, le transport collectif suscite des réserves, principalement en raison de sa méconnaissance et de son accessibilité complexe.

Face à ces constats, la collaboration et la mutualisation des services se révèlent être des stratégies efficaces pour optimiser les ressources et faire face à la pénurie de main-d'œuvre.

Ce rapport se veut un appel à la réflexion collective et à la mise en place de solutions concertées. Il offre une base solide pour orienter des initiatives futures visant à promouvoir le développement harmonieux de la communauté rurale maskoutaine, renforçant ainsi le rôle crucial des municipalités en tant que gouvernements de proximité.

Nous tenons à remercier chaleureusement les municipalités rencontrées pour leur accueil, leur disponibilité et leur temps. Nous avons rencontré des personnes engagées dans leur communauté et au service de leur collectivité!

Merci particulièrement à:

La Présentation

Louise Arpin, mairesse
Josianne Marchand, directrice générale

Saint-Barnabé-Sud

Alain Jobin, maire
Linda Normandeau, directrice générale

Saint-Bernard-de-Michaudville

Isabelle Hébert, conseillère municipale
Lorry Herbeuval, directrice générale
Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe
Julie Graveline
Linda Lamothe

Saint-Damase

Alain Robert, maire
Johanne Beauregard, directrice générale

Saint-Dominique

Hugo Mc Dermott, maire
Christine Massé, directrice générale

Sainte-Hélène-de-Bagot

Réjean Rajotte, maire
Micheline Martel, directrice générale

Saint-Hugues

Simon Valcourt, maire suppléant
Carole Thibeault, directrice générale

Saint-Jude

Annick Corbeil, mairesse
Denis Meunier, directeur général

Saint-Liboire

Yves Winter, maire
Nadine Lavallée, directrice générale

Saint-Louis

Yvon Daigle, maire
Joscelyne Charbonneau, directrice générale

Sainte-Madeleine

Marie-Hélène Demers, mairesse
Carl Simard, directeur général

Sainte-Marie-Madeleine

Ginette Gauvin, mairesse
Josée Vendette, directrice générale

Saint-Marcel-de-Richelieu

Marguerite Desrosiers, mairesse
Julie Hébert, directrice générale

Saint-Pie

Mario St-Pierre, maire
Dominique Saint-Pierre, directrice générale

Saint-Simon

Simon Giard, maire
Johanne Godin, directrice générale

Saint-Valérien-de-Milton

Caroline Lamothe, directrice générale

